



Direction générale
du personnel et des finances
Direction des ressources humaines
et de l'administration du personnel
Unité Ressources humaines

COMMUNICATION AU PERSONNEL N° CJ 01/13

Objet: Engagement des étudiants pendant les vacances scolaires d'été en 2013

A toutes fins utiles, il est rappelé que la date limite pour le dépôt des candidatures pour l'engagement des étudiants pendant les vacances scolaires d'été est le 31 mars 2013. Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'adresse électronique suivante etudiants@curia.europa.eu ou par écrit au secrétariat des ressources humaines et de l'administration du personnel bâtiment GEOS/3047, 22-24 rue Edward Steichen L – 2925 Luxembourg.

Les candidats – qui ne pourront être engagés qu'une seule fois – doivent être âgés d'au moins 18 ans au cours de l'année civile considérée et d'au plus 25 ans à la date de leur engagement. La durée normale de l'engagement est d'un mois, entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2013.

Vous trouverez une copie de la réglementation relative à l'engagement des étudiants sur le site intranet de la direction des ressources humaines et de l'administration sous la rubrique "Vademecum" (cliquez sur "index matières", puis "Etudiants").

Claude Deroche
Chef de l'unité

Luxembourg, le 15 JAN. 2013